

1^{er} février 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu et à l'heure ordinaires des assemblées, le lundi 1^{er} février 2016, à laquelle étaient présents:

Mme Annie Girard, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière
Mme Suzan Lecours, conseillère
Mme Isabelle Michon-Campbell, conseillère

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

Étaient absents : M. Guy Gauthier, conseiller
M. Richard Pedneault, conseiller
M. Claude Riverin, conseiller (arrive à 19h11)

5 citoyens (nes) et 4 représentants de l'Association de la pêche blanche présents.

18 01-02-2016

3) *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
Résolution 18-2016

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Isabelle Michon-Campbell et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et rédigé avec la mention que l'article «Affaires nouvelles» demeure ouvert. Les sujets suivants sont ajoutés : Reddition de comptes ministère des Transports, demande d'autorisation de l'Association de la Pêche Blanche, projet Solidarité-Aînés, règlement sur les événements spéciaux et règlements d'urbanisme.

19 01-02-2016

4) *Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016*
Résolution 19-2016

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Mme Isabelle Michon-Campbell propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

*Dépôt de la liste des
comptes payés*

5) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en janvier 2016.

*Dépôt de la liste
des revenus reçus*

6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en janvier 2016.

7) *Correspondance*

- Une lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec qui nous informe que notre part de la ristourne 2015 est au montant de 3 785 \$;
- Une lettre du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques qui a pris connaissance de notre problématique découlant de l'application du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2,r.35.2) et du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2,r.22);

- Une lettre de la Municipalité de Sacré-Cœur qui désire entamer des négociations concernant les interventions de leur service de sécurité incendie lors d'urgence hors territoire;
- Une lettre du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean ayant pour objet la proclamation des journées de la persévérance scolaire;
- Une lettre de M. Rémi Grenon, citoyen, qui fait part de ses observations dans le futur projet d'assainissement des eaux usées;

*Rapport de l'inspecteur
Janvier 2016*

9a) Le rapport de l'inspecteur pour le mois de janvier 2016 est déposé au Conseil.

20 01-02-2016

**9b) Paiement du 3^e versement Ferme de l'Anse-au-Foin, entretien d'hiver, 3 703,00 \$ + taxes
Résolution 20-2016**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Isabelle Michon-Campbell et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du 3^e versement à la Ferme de l'Anse-au-Foin tel que prévu au contrat.

21 01-02-2016

**9c) Paiement du 3^e versement Miz-Tôt, entretien d'hiver, 2 012,50 \$ + taxes
Résolution 21-2016**

M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du 3^e versement à Miz-Tôt tel que prévu au contrat.

22 01-02-2016

**9e) Dépôt et acceptation du rapport incendie pour l'année 2015
Résolution 22-2016**

Mme Annie Girard propose, appuyée par Mme Isabelle Michon-Campbell et résolu à l'unanimité d'approuver ledit rapport incendie tel que rédigé.

23 01-02-2016

**9f) Paiement du 1^{er} versement de l'entente de service incendie avec la
Municipalité de Saint-Fulgence
Résolution 23-2016**

Mme Annie Girard propose, appuyée par Mme Isabelle Michon Campbell et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du 1^{er} versement de l'entente de service incendie au montant de 12 508,50 \$.

24 01-02-2016

**9g) Remboursement annuel du prêt à la Banque Nationale (23 267,25 \$),
règlements d'emprunt 139-1999 et 176-2006 (fin en 2021)
Résolution 24-2016**

M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Isabelle Michon-Campbell et résolu à l'unanimité de procéder au remboursement du prêt à la banque Nationale au montant indiqué ci-dessus.

25 01-02-2016

**9h) Recommandations de la SDECT vs demandes d'aide financière des
organismes**

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Résolution 25-2016

- Considérant que le conseil municipal a confié la gestion et l'analyse des projets présentés par les organismes à la SDECT;
- Considérant que le C.A. de la SDECT a fait parvenir au Conseil la liste des projets avec les recommandations financières;
- Considérant que le fonds de la Politique nationale de la ruralité est remplacé par le fonds de Développement du territoire et que les critères de ce programme ne sont pas connus jusqu'à maintenant;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'accepter les recommandations de la SDECT pour 5 organismes, tel que présenté ci-dessous en ne spécifiant pas les fonds vers lesquels les demandes seront dirigées :

Organisme	Demande	Recommandé
L'Art Salé		
Carnaval du Sasquatch	4 000 \$	2 500 \$
Projet Virage	15 000 \$	10 000 \$
Association sportive		
Party de chasse	7 000 \$	7 000 \$
Parc d'amusement	25 300 \$	0
Club de l'Amitié		
Exposition de photos	5 700 \$	5 700 \$
Corporation nautique		
Projet d'animation sur le Quai	3 000 \$	3 000 \$
SDECT		
Réimpression de la carte touristique	3 000 \$	3 000 \$
10 ^e édition du Festival des Artisans	15 000 \$	reporté
Total	78 000\$	31 200 \$

- 26 01-02-2016 9i) Paiement du 1^{er} versement des quotes-parts de la MRC du Fjord-du-Saguenay au montant de 15 013 \$**
Résolution 26-2016

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Isabelle Michon Campbell et résolu à l'unanimité de payer le 1^{er} versement des quotes-parts à la MRC du Fjord au montant indiqué ci-dessus.

- 27 01-02-2016 9j) Dépôt de la liste des immeubles à être vendus pour défaut de non-paiement des taxes**
Résolution 27-2016

Madame Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales.

Mme Annie Girard propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Girard à débiter le processus de vente pour taxes. Elle est également autorisée à assister à ladite vente en juin si des dossiers ne sont pas réglés d'ici là.

- 28 01-02-2016 9k) *Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur les rues et/ou chemins (Anse-à-la-Mine, Tableau, Cap-à-l'Est, Grand-Lac, lac Neil, rang Sainte-Marie, de la Descente-des-Femmes) au montant de 105 307,13 \$, avec la subvention du MTQ de 15 000 \$***
Résolution 28-2016

M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Annie Girard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les et/ou chemins de la Municipalité pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues et/ou chemins mentionnés ci-dessus, dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

- 29 01-02-2016 9k) *Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur les rues et/ou chemins (Anse-à-la-Mine, Tableau, Cap-à-l'Est, Grand-Lac, lac Neil, rang Sainte-Marie, de la Descente-des-Femmes) au montant de 105 307,13 \$, avec la subvention du MTQ de 15 000 \$ (répartie sur 3 ans)***
Résolution 29-2016

Mme Isabelle Michon-Campbell propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les et/ou chemins de la Municipalité pour un montant subventionné de 15 000 \$ (réparti sur 3 ans) conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues et/ou chemins mentionnés ci-dessus, dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

- 30 01-02-2016 9l) *Reddition de comptes annuelle 2015, MTQ subvention de 32 531 \$ pour l'entretien du réseau routier***
Résolution 30-2016

- Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 32 531\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;
- Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;
- Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmention-

nées;

- Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, Mme Isabelle Michon-Campbell propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

31 01-02-2016 9m) Demande d'autorisation de l'Association de la Pêche Blanche
Résolution 31-2016

- Considérant que l'épaisseur de la glace n'est pas suffisante pour accueillir les cabanes à pêche cette année;
- Considérant que les cabanes à pêche demeureront sur le site d'entreposage et que les propriétaires demandent l'autorisation de les utiliser les fins de semaine seulement d'ici au 13 mars 2016;
- Considérant que la pêche blanche est une activité hivernale importante à Sainte-Rose-du-Nord;

Pour ces motifs, Mme Isabelle Michon-Campbell propose, appuyée par M. Claude Riverin d'accepter la demande d'autorisation de l'Association de la Pêche Blanche. Mme Suzan Lecours demande le vote, 2 contre (Mme Annie Girard, Mme Suzan Lecours), 3 pour (Mme Isabelle Michon-Campbell, M. Claude Riverin, M. Laurent Thibeault).

32 01-02-2016 9n) Appui au projet Solidarité-Aînés
Résolution 32-2016

- Considérant que la FADOQ, fraternité de Saint-Fulgence a accueilli le premier projet de travail de milieu auprès des aînés vulnérables au Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Considérant que depuis le début du projet cette dernière a reçu des demandes d'aînés de notre municipalité;
- Considérant qu'elle ne peut intervenir, la subvention étant accordée seulement pour le territoire de S-Fulgence;
- Considérant que la FADOQ de St-Fulgence déposera une demande d'aide financière au programme de soutien aux initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV) afin de poursuivre le projet sur le territoire de Saint-Fulgence;

- Considérant que l'organisme désire profiter de cette nouvelle demande pour développer le projet dans les municipalités de Sainte-Rose-du-Nord et Saint-Honoré;
- Considérant que la FADOQ de Sainte-Rose-du-Nord accepte d'être l'organisme partenaire dans le développement du projet à l'intérieur de notre municipalité;
- Considérant qu'aucune participation financière n'est demandée;

Pour ces motifs, Mme Isabelle Michon-Campbell propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet d'expansion proposé par la FADOQ St-Fulgence.

33 01-02-2016 7) Proclamation des Journées de la persévérance scolaire Résolution 33-2016

- CONSIDÉRANT QUE les décideurs et élus ont placé depuis 20 ans la prévention de l'abandon scolaire au cœur des priorités régionales de développement et de se mobiliser autour d'actions structurantes visant la diplomation du plus grand nombre de jeunes, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;
- CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont depuis quelques années les plus persévérants au Québec et que, malgré cette position enviable de la région, ce sont encore 11,8 % de ses jeunes qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire en 2012-2013 (14,9 % pour les garçons et 8,9 % pour les filles);
- CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur :
 - ✓ Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
 - ✓ Vit sept ans de moins qu'un diplômé;
 - ✓ A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
 - ✓ Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
 - ✓ Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;
- CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

- ✓ La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);
 - ✓ Les taxes et impôts perçus en moins;
 - ✓ Les coûts en matière de santé et de sécurité publique;
- CONSIDÉRANT QUE le travail du CRÉPAS et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser quelque 24,7 millions de dollars annuellement en coûts sociaux;
- CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;
- CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement et qui doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;
- CONSIDÉRANT QUE le CRÉPAS organise du 15 au 19 février 2016 la 9^e édition des Journées de la persévérance scolaire, sous le thème « La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous! », que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;
- CONSIDÉRANT QUE les élus de notre municipalité porteront le ruban de la persévérance scolaire, symbole commun de toutes les régions du Québec pour témoigner de l'appui aux jeunes dans leurs efforts pour diplômer, lors de leurs activités et représentations dans le milieu;

Pour ces motifs, Mme Isabelle Michon-Campbell propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité :

De déclarer les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

D'appuyer le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire du Saguenay–Lac-Saint-Jean une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

De faire parvenir copie de cette résolution au Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

34 01-02-2016 **13) Levée de la séance**
Résolution 34-2016

Mme Suzan Lecours propose de lever la présente à 20 h 20.

Mme Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Laurent Thibeault, maire